

LES ZOOM'S

BÉATRICE ET FRANCIS GRANDGUILLOT

L'ANALYSE FINANCIÈRE

Analyse de l'activité et du risque d'exploitation

Analyse fonctionnelle – Analyse patrimoniale

Ratios – Tableau de financement

Éléments prévisionnels

**24^e ÉDITION
2020-2021**

AVEC LES RECOMMANDATIONS DE L'ANC
CONCERNANT LES IMPACTS DE LA CRISE COVID-19

Gualino

un savoir-faire de
Lextenso

BÉATRICE ET FRANCIS GRANDGUILLOT

sont professeurs de comptabilité et de gestion dans plusieurs établissements d'enseignement supérieur. Ils sont également auteurs de nombreux ouvrages dans ces matières.

Des mêmes auteurs

Collection « Les Zoom's »

- *Fiscalité française*, 25^e éd. 2020.
- *Comptabilité générale*, 24^e éd. 2020-2021.
- *Exercices de comptabilité générale avec corrigés*, 18^e éd. 2020-2021.
- *Analyse financière*, 24^e éd. 2020-2021.
- *Exercices d'analyse financière avec corrigés détaillés*, 15^e éd. 2020-2021.
- *Comptabilité de gestion*, 21^e éd. 2020-2021.

Collection « En Poche »

- *Fiscal*, 14^e éd. 2020.
- *Comptable*, 12^e éd. 2020-2021.
- *Analyse financière*, 10^e éd. 2020-2021.

LES ZOOM'S

BÉATRICE ET FRANCIS GRANDGUILLOT

L'ANALYSE FINANCIÈRE

Analyse de l'activité et du risque d'exploitation
Analyse fonctionnelle – Analyse patrimoniale
Ratios – Tableau de financement
Éléments prévisionnels

**24^e ÉDITION
2020-2021**

AVEC LES RECOMMANDATIONS DE L'ANC
CONCERNANT LES IMPACTS DE LA CRISE COVID-19

 un savoir-faire de


LES ZOOM'S

LA COLLECTION TRAITE DE :

- **La comptabilité** : Comptabilité générale – Comptabilité de gestion – Comptabilité des sociétés
- **L'analyse financière**
- **Le contrôle de gestion**
- **La fiscalité**
- **Le droit** : Introduction au droit – Droit des sociétés – Droit commercial et des affaires – Droit social – Institutions de la France – Institutions de l'Union européenne
- **L'économie**
- **Le marketing**
- **Les relations humaines**



© 2020, Gualino, Lextenso
1, Parvis de La Défense
92044 Paris La Défense Cedex
ISBN 978 - 2 - 297 - 09202 - 9
ISSN 1288-8184

Suivez-nous sur



www.gualino.fr

Contactez-nous gualino@lextenso.fr

P

Présentation

L'objectif de cet ouvrage est d'offrir *une vision claire, structurée et synthétique* de l'Analyse financière (également appelée *Diagnostic financier* ou *Finance d'entreprise*) avec notamment le recours à *des schémas et des tableaux*. En outre, de nombreux exemples et plusieurs synthèses présentées avec leurs corrigés permettent d'acquérir les connaissances fondamentales de cette matière.

Le livre développe successivement :

La présentation des comptes annuels
L'analyse de l'activité et du risque d'exploitation
L'analyse fonctionnelle de la structure financière
L'analyse patrimoniale de la structure financière
Les ratios
Le tableau de financement
Les éléments prévisionnels

Par ailleurs, cette nouvelle édition intègre *les recommandations de l'Autorité des normes comptables relatives aux conséquences de l'événement Covid-19* sur la performance 2020 et la situation de l'entreprise.

Cette 24^e édition 2020/2021, entièrement à jour à sa publication, s'adresse aux étudiants des cursus universitaires en gestion (DUT, Licences, Licences Professionnelles, Masters...), aux étudiants des BTS Tertiaires et aux étudiants en Écoles de Management.

Sommaire

Présentation	5
Chapitre 1 • L'organisation de l'analyse financière	15
1 – Définition et objectifs de l'analyse financière	15
2 – Les sources d'information de l'analyse financière	16
A. L'information comptable	16
C. Les autres sources d'information	17
3 – Les méthodes de l'analyse financière	18
A. L'analyse de l'activité	19
B. L'analyse statique de la structure financière	19
C. L'analyse dynamique de la situation financière et de la trésorerie	20
4 – L'impact de l'épidémie de Covid-19	20

1

Les comptes annuels

Chapitre 2 • Le compte de résultat	23
1 – Généralités	23
2 – La structure globale du compte de résultat	24
3 – Le tableau de correspondance des comptes	25
A. Les charges	25
B. Les produits	27

Chapitre 3 • Le bilan	29
1 – Généralités	29
2 – La structure globale du bilan	30
3 – Le tableau de correspondance des comptes	32
A. L'actif	32
B. Le passif	34
4 – Les informations sur les conséquences de l'épidémie de Covid-19	35
Chapitre 4 • L'annexe	37
1 – Généralités	37
2 – Les informations de l'annexe	38
3 – Les tableaux de l'annexe comptable	39
4 – La présentation des tableaux en système de base	40
Chapitre 5 • Synthèse corrigée sur les comptes annuels	47
1 – Énoncé	47
2 – Corrigé	49

2

L'analyse de l'activité et du risque d'exploitation

Chapitre 6 • Les soldes intermédiaires de gestion	61
1 – Généralités	61
2 – Définition des soldes intermédiaires de gestion et de leurs ratios	61
A. La marge commerciale	61
B. La production de l'exercice	62
C. La valeur ajoutée	62
D. L'excédent brut d'exploitation (EBE)	63
E. Le résultat d'exploitation (REX)	64
F. Le résultat courant avant impôt (RCAI)	64
G. Le résultat exceptionnel	64
H. Le résultat net de l'exercice	65
I. Le résultat sur cessions d'éléments d'actif immobilisés	65

3 – <i>La hiérarchie des soldes</i>	65
4 – <i>Le tableau des soldes intermédiaires de gestion</i>	67
5 – <i>La valeur ajoutée d'après la méthode additive</i>	73
6 – <i>Les retraitements</i>	73
A. Les retraitements relatifs aux charges de sous-traitance de fabrication	73
B. Les retraitements relatifs aux charges de personnel	73
C. Les retraitements relatifs au crédit-bail	73
D. Les retraitements relatifs aux subventions d'exploitation	73
E. Les retraitements relatifs aux impôts et taxes	74
F. Le tableau récapitulatif des retraitements	74
7 – <i>Les informations sur les conséquences de l'épidémie de Covid-19</i>	75
Chapitre 7 • La capacité d'autofinancement	77
1 – <i>Généralités</i>	77
2 – <i>Le calcul de la capacité d'autofinancement</i>	78
A. La méthode soustractive	79
B. La méthode additive	79
C. Le retraitement de la capacité d'autofinancement	80
D. La représentation graphique	80
3 – <i>L'autofinancement</i>	80
4 – <i>Les ratios</i>	82
Chapitre 8 • Le compte de résultat différentiel	87
1 – <i>La variabilité des charges</i>	87
2 – <i>Le coût variable</i>	88
3 – <i>La marge sur coût variable</i>	88
4 – <i>Le compte de résultat différentiel</i>	89
A. Le compte de résultat différentiel d'une entreprise de production	89
B. Le compte de résultat différentiel d'une entreprise commerciale	90
Chapitre 9 • Le seuil de rentabilité	93
1 – <i>Définition</i>	93
2 – <i>Le calcul du seuil de rentabilité et des autres indicateurs</i>	94
A. Le calcul du seuil de rentabilité	94
B. Le calcul du point mort	94
C. Le calcul de la marge de sécurité	95

3 – <i>Les représentations graphiques</i>	96
4 – <i>L'évolution des conditions d'exploitation</i>	97
A. La modification de structure	98
B. La modification du taux de marge sur coût variable	98
C. Le choix de structure	99
5 – <i>Le levier d'exploitation ou opérationnel</i>	101

3

L'analyse fonctionnelle de la structure financière

Chapitre 10 • Le bilan fonctionnel	105
1 – <i>Généralités</i>	105
2 – <i>La structure du bilan fonctionnel</i>	106
A. Les masses	106
B. Les retraitements	107
C. La présentation du bilan fonctionnel après retraitements	108
3 – <i>Les ratios</i>	111
Chapitre 11 • Le fonds de roulement net global	
Le besoin en fonds de roulement	
La trésorerie	115
1 – <i>Le fonds de roulement net global (FRNG)</i>	115
A. Définition	115
B. Le calcul du fonds de roulement net global	115
C. L'évolution du fonds de roulement net global	116
2 – <i>Le besoin en fonds de roulement (BFR)</i>	117
A. Le cycle d'exploitation	117
B. Le calcul du besoin en fonds de roulement	118
C. Les ratios de rotation	119
3 – <i>La trésorerie</i>	121
Chapitre 12 • Synthèse corrigée sur l'analyse fonctionnelle du bilan	129
1 – <i>Énoncé</i>	129
2 – <i>Corrigé</i>	130

4

L'analyse patrimoniale de la structure financière

Chapitre 13 • Le bilan financier	135
1 – Généralités	135
2 – La structure du bilan financier	136
A. Les masses	136
B. Les retraitements	137
C. La présentation du bilan financier après retraitements	138
Chapitre 14 • Le fonds de roulement financier et les ratios	143
1 – Le fonds de roulement financier (FRF)	143
A. Définition	143
B. Le calcul du fonds de roulement financier	143
2 – Les ratios	144
A. La liquidité	144
B. La solvabilité	145
3 – Le fonds de roulement net global et le fonds de roulement financier	147
Chapitre 15 • Synthèse corrigée sur l'analyse financière du bilan	149
1 – Énoncé	149
2 – Corrigé	151

5

Les ratios

Chapitre 16 • Les ratios	155
1 – Définition	155
2 – Les ratios	156
A. Les ratios de structure	156
B. Les ratios d'activité	157
C. Les ratios de rentabilité	160

Chapitre 17 • Synthèse corrigée sur les ratios 161

1 – Énoncé	161
2 – Corrigé	162

6**Le tableau de financement****Chapitre 18 • Le tableau de financement (première partie) 169**

1 – Généralités	169
2 – <i>Le tableau des emplois – ressources</i>	170
A. Les emplois stables	170
B. Les ressources durables	171
C. Le modèle du tableau I	173
3 – <i>L'utilité du tableau des emplois et des ressources</i>	173

Chapitre 19 • Le tableau de financement (deuxième partie) 177

1 – Généralités	177
2 – <i>Le tableau des variations du fonds de roulement net global</i>	177
A. Le schéma explicatif du tableau de financement (deuxième partie)	178
B. Le modèle du tableau II	179
3 – <i>L'utilité du tableau de financement (deuxième partie)</i>	181

Chapitre 20 • Synthèse corrigée sur le tableau de financement 183

1 – Énoncé	183
2 – Corrigé	185

7**Les éléments prévisionnels****Chapitre 21 • Le besoin en fonds de roulement d'exploitation normatif 191**

1 – Généralités	191
2 – <i>Les principes de calcul</i>	191

A. Le calcul des temps d'écoulement	192
B. Le calcul des coefficients de structure	193
C. La présentation des calculs	195
Chapitre 22 • L'analyse dynamique de la trésorerie	199
<hr/>	
1 – Généralités	199
2 – L'excédent de trésorerie d'exploitation (ETE)	200
A. Définition	200
B. Les modalités de calcul	201
3 – Le tableau des flux de trésorerie	204
A. Généralités	204
B. Définition de la trésorerie	204
C. La structure du tableau des flux de trésorerie	205
D. Les modèles du tableau des flux de trésorerie	206
E. L'interprétation des flux nets de trésorerie	209
Chapitre 23 • Le budget de trésorerie	215
<hr/>	
1 – Généralités	215
2 – La structure du budget de trésorerie	216
3 – La présentation des tableaux du budget de trésorerie	217
4 – L'analyse du budget de trésorerie	219
A. Les soldes négatifs	219
B. Les soldes positifs	220
C. Le plan de trésorerie	220
5 – Le contrôle du budget de trésorerie	220
Chapitre 24 • Les documents de synthèse prévisionnels	223
<hr/>	
1 – Généralités	223
2 – Le compte de résultat prévisionnel	223
A. Le modèle par nature	224
B. Le modèle par fonctions	225
3 – Le bilan prévisionnel	225
4 – Le plan de financement	229
A. Définition	229
B. La structure du plan de financement	230
C. L'équilibre du plan de financement	231
D. Le contrôle du plan de financement	232

Chapitre 25 • Le levier financier	237
1 – <i>L'endettement</i>	237
2 – <i>La rentabilité</i>	237
3 – <i>L'effet de levier</i>	238
A. L'effet de levier positif	238
B. L'effet de levier négatif	238
C. L'effet de levier nul	239

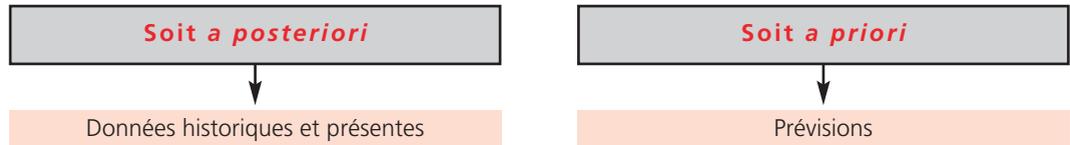
L'organisation de l'analyse financière

Chapitre 1

1 Définition et objectifs de l'analyse financière

La finalité de l'analyse financière est d'établir un *diagnostic financier* qui consiste à recenser les forces et les faiblesses de l'entreprise afin de porter un jugement sur sa performance et sa situation financière, en se plaçant dans la perspective d'une continuité de l'exploitation.

L'analyse financière est l'étude de l'*activité*, de la *rentabilité* et de la *structure financière* de l'entreprise :



L'analyse financière constitue un ensemble d'outils d'analyse qui permet :

- de *dégager* des résultats, des indicateurs caractéristiques, des ratios et de les apprécier ;
- de *donner des informations* sur l'évolution de l'activité, sur l'évolution de la structure financière, sur les performances réalisées ;
- d'*interpréter* ces informations à l'aide du diagnostic financier ;
- d'*effectuer des comparaisons* : entre le passé, le présent et l'avenir de l'entreprise, ainsi qu'avec d'autres entreprises du même secteur d'activité.

L'analyse financière est une *aide à la prise de décision* ; elle permet *d'améliorer la gestion* de l'entreprise et de répondre aux questions :

- quelle est la *valeur* de l'entreprise ?
- quelle est la *capacité* de l'entreprise à créer de la *richesse* ?
- l'entreprise est-elle *performante, rentable* ?

- sa structure financière est-elle *équilibrée* ?
- sa stratégie est-elle *adaptée* à ses besoins et à ses ressources ?
- l'entreprise est-elle *compétitive* ?
- quels sont les *points forts*, les *points faibles* et les *potentialités* de l'entreprise ?
- quels sont les *risques* encourus ?

L'analyse financière intéresse particulièrement les dirigeants, les associés, les salariés, les prêteurs, les investisseurs ainsi que les concurrents.

2 Les sources d'information de l'analyse financière

A – L'information comptable

L'analyse financière est menée, essentiellement, à partir de l'*information comptable* et particulièrement à l'aide des comptes annuels : *compte de résultat, bilan, annexe*. Leur présentation est plus ou moins détaillée selon la taille des entreprises. Précisons que désormais davantage d'entreprises peuvent bénéficier d'une présentation simplifiée de leur comptes annuels voire d'une dispense de l'annexe. Ainsi :

- *les micro-entreprises* au sens comptable, c'est-à-dire celles qui ne dépassent au titre du dernier exercice clos, sur une base annuelle, deux des trois seuils suivants : 350 K€ de total de bilan, 700 K€ de CA net, 10 salariés peuvent présenter un bilan et un de compte de résultat simplifiés et sont dispensées de l'annexe ;
- *les petites entreprises* au sens comptable, c'est-à-dire celles qui ne dépassent au titre du dernier exercice clos, sur une base annuelle, deux des trois seuils suivants : 6 M€ de total de bilan, 12 M€ de CA net, 50 salariés peuvent présenter des comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe) simplifiés ;
- *les moyennes entreprises* au sens comptable (créées par la loi Pacte), c'est-à-dire celles qui dépassent les seuils des petites entreprises mais qui ne dépassent au titre du dernier exercice clos, sur une base annuelle, deux des trois seuils suivants : 20 M€ de total de bilan, 40 M€ de CA net, 250 salariés peuvent présenter un compte de résultat simplifié.

Par ailleurs, *les sociétés commerciales qui établissent des comptes consolidés* (bilan, compte de résultat, annexe d'un groupe de sociétés comme si ces dernières ne formaient qu'une seule et même entité) doivent se référer :

- *soit aux normes comptables françaises* applicables aux comptes consolidés, s'il s'agit de sociétés non cotées sur un marché réglementé qui n'ont pas opté pour le référentiel IFRS ;
- *soit aux normes comptables internationales* (normes IFRS adoptées par la Commission européenne) s'il s'agit de sociétés cotées sur un marché réglementé ou de sociétés non cotées ayant opté pour le référentiel IFRS.

Dans le cadre de l'analyse financière, les comptes annuels et les comptes consolidés font l'objet de retraitements et de reclassements, selon la finalité de l'analyse à effectuer, pour permettre de dégager des informations pertinentes sur la réalité économique et financière de l'entreprise ou du groupe.

B – Les autres sources d'information

D'autres sources d'information financière sont exploitées, telles que :

- **le rapport de gestion**, document de synthèse établi par les dirigeants qui fournit des informations relatives à la marche des affaires (activité, résultat, situation financière, perspectives d'évolution) aux risques et à la responsabilité sociale et environnementale des entreprises est plus ou moins étendu selon la nature juridique de la société et sa taille. Notons que **les petites entreprises** au sens comptable, en sont dispensées.

Le rapport de gestion est complété, dans les sociétés anonymes et dans les sociétés en commandite par actions, cotées ou non, par le **rapport sur le gouvernement d'entreprise** qui comprend des informations relatives au fonctionnement des organes d'administration et de direction, aux rémunérations des dirigeants.

De plus, les grandes entreprises de plus de 500 salariés, cotées ou non, doivent inclure dans leur rapport de gestion une **déclaration de performance extra-financière**. Elle présente les informations sur le plan social, sociétal, environnemental, pertinentes et utiles à la compréhension de la situation de l'activité.

- le **rapport du commissaire aux comptes** sur les comptes annuels communiqué à l'assemblée générale des associés. Il comporte trois catégories d'information :

- l'opinion sur les comptes annuels,
- la vérification du rapport de gestion et la communication des inexactitudes, des irrégularités et des infractions relevées,
- la vérification du rapport sur le gouvernement d'entreprise et la communication des observations.

Par ailleurs, afin de renforcer les contrôles et les sanctions en matière de délais de paiement clients et fournisseurs, le commissaire aux comptes doit établir désormais une attestation sur la sincérité et la fiabilité des informations fournies dans le rapport de gestion sur ces délais.

Rappelons que la loi Pacte du 22 mai 2019 **a unifié et réhaussé les seuils de l'audit légal obligatoire** pour les sociétés commerciales quelle que soit leur forme. Les nouveaux seuils sont les suivants : 8 M€ de CA, 4 M€ de total de bilan et 50 salariés. Toutefois, cette loi introduit pour les petites entreprises un audit légal optionnel et allégé. En ce qui concerne les petits groupes, l'audit légal est obligatoire dans les sociétés mères dès lors que le groupe formé par la société mère et ses filiales significatives excède, à la clôture de l'exercice, deux des trois seuils précités. Les filiales significatives, c'est-à-dire celles qui dépassent, à la clôture de l'exercice, deux des trois seuils suivants : 4 M€ de CA, 2 M€ de total de bilan et 25 salariés doivent désigner au moins un commissaire aux comptes ;

- la **procédure d'alerte** déclenchée par le commissaire aux comptes dans l'objectif de prévenir les difficultés des entreprises, d'attirer l'attention des dirigeants sur les faits compromettant la continuité de l'exploitation donc l'avenir de la société et d'inciter les décideurs à prendre les dispositions nécessaires. Si les décisions prises par les dirigeants ne permettent pas d'améliorer la situation, le commissaire aux comptes doit en informer le président du Tribunal de commerce ou du Tribunal judiciaire selon le cas ;

- l'**analyse des informations économiques, comptables et financières** de l'entreprise dans le cadre de son adhésion à un groupement de prévention agréé. Lorsque le groupement relève des indices de difficultés, il en informe le chef d'entreprise et peut lui proposer l'intervention d'un expert ;
- les **quatre documents d'information financière et prévisionnelle** établis par les sociétés qui emploient, à la clôture de l'exercice, au moins 300 salariés ou ont réalisé un chiffre d'affaires d'au moins 18 millions d'euros. Ces quatre documents sont :

La situation de l'actif réalisable et disponible ainsi que celle du passif exigible établie semestriellement
Le tableau de financement prévisionnel annuel
Le plan de financement prévisionnel annuel
Le compte de résultat prévisionnel établi annuellement

L'analyse financière doit prendre également en compte des éléments d'information **extra-financiers et qualitatifs** pour évaluer la valeur de l'entreprise et dresser un diagnostic général tels que :

- le cycle de vie de l'entreprise ;
- sa forme juridique ;
- son secteur d'activité ;
- son organisation interne ;
- son image, sa notoriété, sa réputation ;
- son potentiel technologique et humain ;
- sa transformation numérique ;
- sa responsabilité sociale ;
- sa démarche environnementale ;
- l'évolution de son ou des ses marché(s) ;
- la valeur de sa clientèle existante et potentielle ;
- la qualité des relations avec ses partenaires ;
- son appartenance à un groupe ;
- ...

3 Les méthodes de l'analyse financière

Les travaux d'analyse financière sont réalisés à partir de deux méthodes :

L'analyse statique

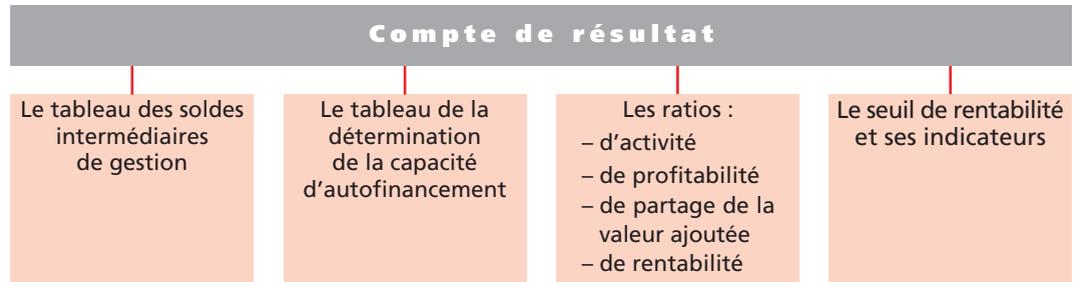
Elle est basée sur les **comptes annuels à une date donnée**.

L'analyse dynamique

Elle est fondée sur l'étude des **flux financiers** pour une période donnée.

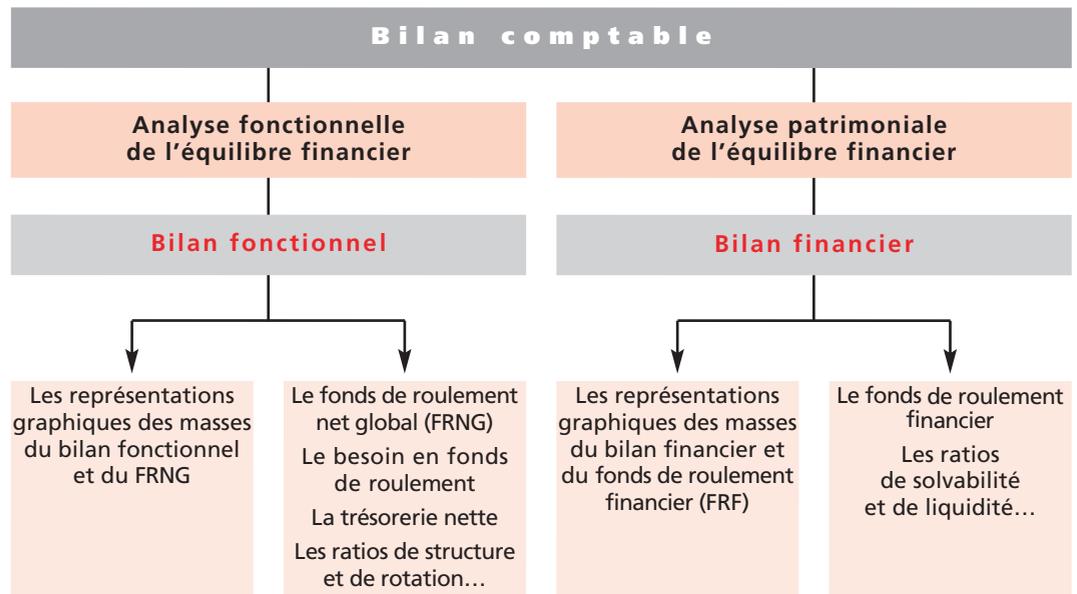
A – L'analyse de l'activité

Le compte de résultat fournit des informations sur l'activité et la formation du résultat. Il permet de déterminer des indicateurs de gestion, d'établir entre eux des comparaisons, des rapports, dans le temps et dans l'espace.



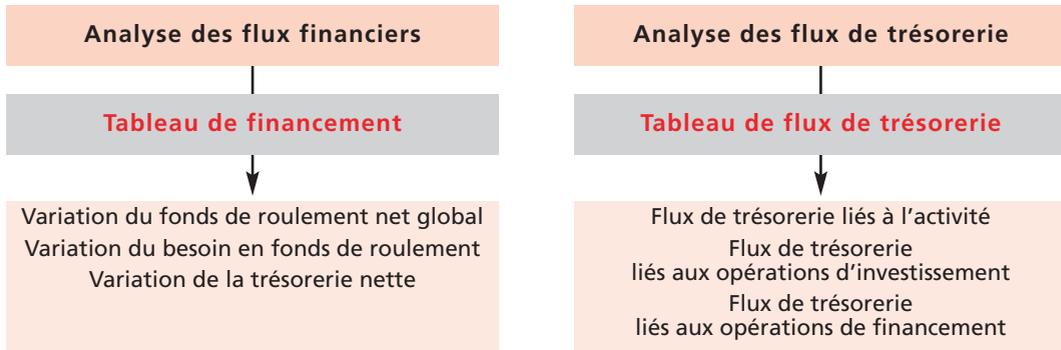
B – L'analyse statique de la structure financière

Le bilan donne des informations sur la *situation financière* et sur la *valeur de l'entreprise*. L'analyse de la structure financière s'effectue à partir d'indicateurs de gestion différents selon les critères retenus pour apprécier l'équilibre financier (approche fonctionnelle ou approche patrimoniale).



C – L'analyse dynamique de la situation financière et de la trésorerie

L'analyse fonctionnelle dynamique de la situation financière de l'entreprise et de la trésorerie complète l'analyse statique. Elle est fondée sur l'étude des *flux financiers* pour une période donnée. Elle est menée à partir de deux tableaux de flux :



4 L'impact de l'épidémie de Covid-19

L'Autorité des normes comptables recommande que chaque entreprise soit à même :

- de mesurer les conséquences de l'épidémie sur sa performance 2020 et sa situation financière, afin notamment de distinguer ses effets ponctuels des fondamentaux de l'activité et de fonder de manière rigoureuse les dispositions à prendre pour surmonter les difficultés rencontrées ;
- de disposer d'un outil de communication permettant d'échanger de façon objective, réaliste et pertinente avec l'ensemble de ses parties prenantes.

Pour cela, il est recommandé aux entreprises, qui ne sont tenues qu'à l'obligation de présentation des comptes annuels, d'établir à titre volontaire des comptes et situations intermédiaires qui leur permettent de mesurer de façon raisonnable les impacts de l'épidémie de Covid-19, de prendre en compte les mesures de soutien dont elles ont bénéficié et de présenter leur performance et leur situation financière à une date choisie par elle-même dans l'objectif de maîtriser l'évolution de leur situation financière.

À cet effet, l'ANC rappelle qu'à compter du 1^{er} janvier 2020, les conséquences de l'événement Covid-19 doivent faire l'objet d'un enregistrement approprié dans les documents de synthèse. En outre, elle considère qu'une information pertinente sur les conséquences de l'épidémie de Covid-19 sur la situation financière, le patrimoine et le résultat doit être fournie dans l'annexe des comptes. Notons qu'en cas d'incertitude significative sur la continuité de l'activité, des informations doivent être données dans l'annexe. Compte tenu du climat d'incertitude général, les informations doivent être équilibrées entre des hypothèses pessimistes et des hypothèses optimistes.